

premier à insister auprès du gouvernement pour la création d'une société de la Couronne.

L'hon. M. Churchill: Cela réduirait le nombre de portefeuilles ministériels.

L'hon. M. Côté: Sans doute, mais peut-être chercherions-nous un président pour la société de la Couronne. Cela vous intéresserait-il, par hasard?

Je ne vois pas l'utilité de commenter cette proposition sans d'abord avoir vu les chiffres et les données de l'étude. Mon sous-ministre s'est rendu à Londres en mai où il a consulté son homologue au sujet du fonctionnement de la société de la Couronne; ces entretiens font partie de l'étude actuellement en cours.

Le représentant d'York a soulevé une couple de questions à propos du tarif et des dépenses de notre service aérien assuré par Air Canada. A un certain moment, le tarif atteignait \$9.25 la tonne-mille, alors qu'à l'heure actuelle il est de 52.1c. Puis-je continuer, monsieur le président?

M. Knowles: Bien sûr, allez-y.

M. le président: Le ministre désire-t-il poursuivre pendant quelques minutes, après 5 heures?

Des voix: Entendu.

L'hon. M. Churchill: Oublions l'heure.

M. le président: Le comité permet-il au ministre de continuer?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Churchill: Pendant cinq minutes seulement.

L'hon. M. Côté: Le député de Lambton-Kent s'est informé de la publicité filmée et a dit n'en avoir pas encore vue. Au temps des Fêtes, nous employons à la télévision des séquences exhortant les gens à poster le courrier de bonne heure. Nous avons aussi un film du centenaire qui illustrera le passé historique et la croissance des Postes canadiennes en même temps que le passé historique et l'expansion du pays lui-même.

Le député de Vancouver-Est a fait un vibrant plaidoyer en faveur des employés de *Pony Express*, à Vancouver. Il n'est pas facile pour un gouvernement de s'emparer d'un service, même si la décision est motivée, mais, me semble-t-il, les ministères de l'État devraient être autorisés à agir de la sorte si la décision est avantageuse pour eux. Il se pose un problème à l'égard des personnes que cet entrepreneur employait, mais celui-ci n'était pas certain de détenir le contrat en perma-

nence. A mon avis, nous devrions faire des appels d'offres tous les quatre ans, afin que ces contrats fassent l'objet de tels appels.

Peut-être devrais-je dire que, dans les grandes villes, nous ne pouvons pas toujours en faire. Il arrive que l'entrepreneur en fonction soit seul à avoir tous les employés et camions nécessaires à ce genre de service. Ainsi, dans certaines villes, il n'y a pas eu d'appels d'offres depuis 12 à 15 ans pour le renouvellement des contrats. Je ne pense pas que ce soit là la façon appropriée de diriger une entreprise. Nous devrions rendre la concurrence possible dans ce domaine du service postal.

Quant au service de *Pony Express*, nous avons reçu 291 demandes relatives aux emplois disponibles de la part de personnes autres que les titulaires actuels, mais qui étaient prêtes à accepter le taux régnant payé à qui-conque faisait déjà ce travail au ministère des Postes. Incidemment, ce taux avait été accepté par les syndicats postaux. Sur les 291 demandes, des employés des postes en avaient fait 11, dont quatre ont été jugées admissibles. Nous en avons reçu trois d'employés de *Pony Express*. Un candidat a été déclaré admissible, un autre a échoué à l'épreuve de conducteur et le dernier n'avait pas les qualités requises. Nous faisons notre possible pour aider ces gens, mais nous avons encore des problèmes parce que nombre d'entre eux ne peuvent pas répondre aux exigences du ministère. Nous espérons que, par suite de l'expérience que nous acquérons, nos services de transport se révéleront satisfaisants.

Le député de Springfield a soulevé une question au sujet de la rémunération des maîtres de poste dans les régions rurales. Cette année, les augmentations accordées ont varié entre 7 et 29 p. 100; elles étaient provisoires. Les maîtres de poste ont donc vu leur traitement monter plus que jamais. Nous nous servons aussi de ces augmentations dans la reclassification générale des maîtres de poste et de leurs adjoints afin de créer un meilleur équilibre entre le traitement qu'ils reçoivent et le travail qu'ils exécutent.

Le député a aussi parlé du courrier de troisième classe qui traîne sur les comptoirs. Je vais faire enquête là-dessus, mais je dois avouer que c'est la première fois que j'en entends parler.

Je crois, monsieur le président, que cela couvre à peu près tout, bien que peut-être devrais-je parler un peu des problèmes soulevés par le député de Gaspé. Nous avons apporté de grandes améliorations aux services postaux de cette région au cours des dernières années. Les gens commencent à s'apercevoir que nous leur donnons un bien meilleur ser-